



## **Quel est l'impact du COVID 19 sur les CFA ? Résultats de l'enquête menée par la FNADIR et le cabinet ORCOM.**

**16/07/20 : Dans le contexte de crise sanitaire, la FNADIR, Fédération Nationale des Associations Régionales de Directeurs de Centres de Formation d'Apprentis s'est associée au cabinet ORCOM (Expertise, Comptable, Audit et Conseils) pour évaluer l'impact du COVID 19 sur la situation financière prévisionnelle 2020 des CFA.**

Au travers d'une enquête Flash anonymisée portant sur des données physico-financières 2019 et prévisions 2020, la FNADIR et ORCOM entendent évaluer les conséquences de la crise sanitaire sur les acteurs de l'apprentissage et apporter des éléments d'éclairage qualifiés auprès du ministère du travail, pour contribuer au plan de relance de l'apprentissage. Cette étude a été réalisée à partir d'un questionnaire en ligne envoyé à l'ensemble des CFA adhérents le 18 mai 2020.

Roselyne Hubert, Présidente de la FNADIR et de l'ARDIR AURA, Directrice Pôle Alternance et Apprentissage Groupe IGS Lyon, souligne à la lecture des chiffres de l'enquête le fait que les CFA, suite aux possibilités données par la réforme de l'apprentissage, avaient fait évoluer leur offre de formation ce qui avait conduit à une progression de leurs effectifs. Elle souligne également que l'enquête montre que les impacts de la crise sanitaire se feront surtout sentir fin 2020 et 2021.

Roselyne Hubert explique que, suite aux propositions ministère du travail et aux résultats de l'enquête, « *nos adhérents, Dirigeants de CFA, ont une attente forte vis-à-vis du le plan de relance de l'apprentissage. Des mesures d'aides aux employeurs et aux apprentis annoncées sont primordiales. La mesure des impacts de ce plan est extrêmement complexe car il comporte à la fois des mesures propres à l'apprentissage mais également des plans de relance économiques sectoriels qui affichent de grandes différences entre eux. Nous espérons que ces aides permettront d'atteindre les chiffres de la rentrée 2019*

*Néanmoins, si cela n'était pas le cas, la FNADIR a soumis des propositions aux Ministère du Travail pour soutenir les CFA (avec deux points saillants : la création d'un amortisseur financier et la simplification des démarches administratives – la réforme a en effet engendrée des charges administratives et de gestion, estimées à 15 millions d'euros pour les CFA). »*

Estelle Collet, associée expert-comptable et commissaire aux comptes ORCOM co-anime le pôle Formation et Apprentissage et s'implique pour la FNADIR depuis de nombreuses années. Elle considère suite aux résultats de l'enquête que « *les marges de manœuvre des CFA sont limitées au regard de la situation des reports de taxe d'apprentissage constatés. Cette situation financière est insuffisante pour servir d'amortisseur si les effectifs apprentis sont en dessous de la rentrée 2019. Les impacts en trésorerie présentés se feront ressentir fin 2020 et plus encore en 2021. Dès lors, il est important que les versements des OPCO soient plus fluides et harmonisés (simplification du traitement administratif) afin de répondre aux demandes des CFA. Je recommande aux CFA d'actualiser*

*leurs prévisions budgétaires et de trésorerie afin d'appréhender au plus tôt les éventuelles difficultés à venir et de solliciter toutes les pistes de financement complémentaire.*

»

**Contact presse Groupe IGS : Axelle Guilmault**

Tél. : +33 (0)1 80 97 55 24 / + 33 (0)6 86 90 84 12 [aguilmault@groupe-igs.fr](mailto:aguilmault@groupe-igs.fr)

*A propos de la FNADIR : créée en 1985, la FNADIR (Fédération Nationale des Associations Régionales des Directeurs de Centres de Formation d'Apprentis) est un Réseau national de plus de 560 directeurs/trices de CFA qui forment plus de 300 000 apprentis à tous les métiers, sur tout le territoire. Nous rassemblons toute typologie de CFA : associatifs, d'entreprises, consulaires, de branches, avec mur, sans mur, publics, privés... La force de ce réseau est de combiner une dimension territoriale (avec des ARDIR, Associations Régionales de DIRECTEUR de CFA dans chaque région) et une organisation nationale (la FNADIR). [www.fnadir.fr](http://www.fnadir.fr)*

*A propos de l'ORCOM : ORCOM est un cabinet d'expertise-comptable, d'audit et de conseil regroupant 53 associés et 835 collaborateurs sur 25 sites en France. Son offre est structurée en métiers et pôles de compétences. Le pôle de compétence Formation et Apprentissage s'appuie sur une équipe de 40 personnes et 10 associés, et est impliqué dans des missions d'expertise-comptable, d'audit et de conseils tant pour les acteurs de la formation professionnelle et l'apprentissage que les financeurs.*

*A propos du Groupe IGS : Fondé en 1975, le Groupe IGS est une fédération d'associations indépendantes à but non lucratif (loi 1901), qui a pour vocation la formation initiale et continue, l'alternance, l'apprentissage et l'insertion professionnelle dans 8 filières de compétence et d'expertise métiers. Cet acteur majeur de la formation de l'emploi et du développement du savoir-faire et savoir-être bénéficie d'une triple implantation à l'international (Dublin, Shanghai, Casablanca) et en France (Paris, Lyon et Toulouse). Fort de ses 45 ans d'innovation pédagogique, le Groupe IGS propose 150 programmes de Bac à Bac+8. Il forme chaque jour 14 800 personnes dont 8 100 apprentis et contrats en alternance. Chaque année, les diplômés rejoignent un réseau de 70 000 alumni dont 19 000 dans la fonction RH et 9 000 entreprises partenaires. Depuis 45 ans, le Groupe IGS accompagne les hommes et les entreprises dans la réussite de leurs projets professionnels grâce à un éventail de formations unique en France par sa richesse et sa diversité avec des diplômés et titres visés ou certifiés par l'État. [www.groupe-igs.fr](http://www.groupe-igs.fr)*